

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

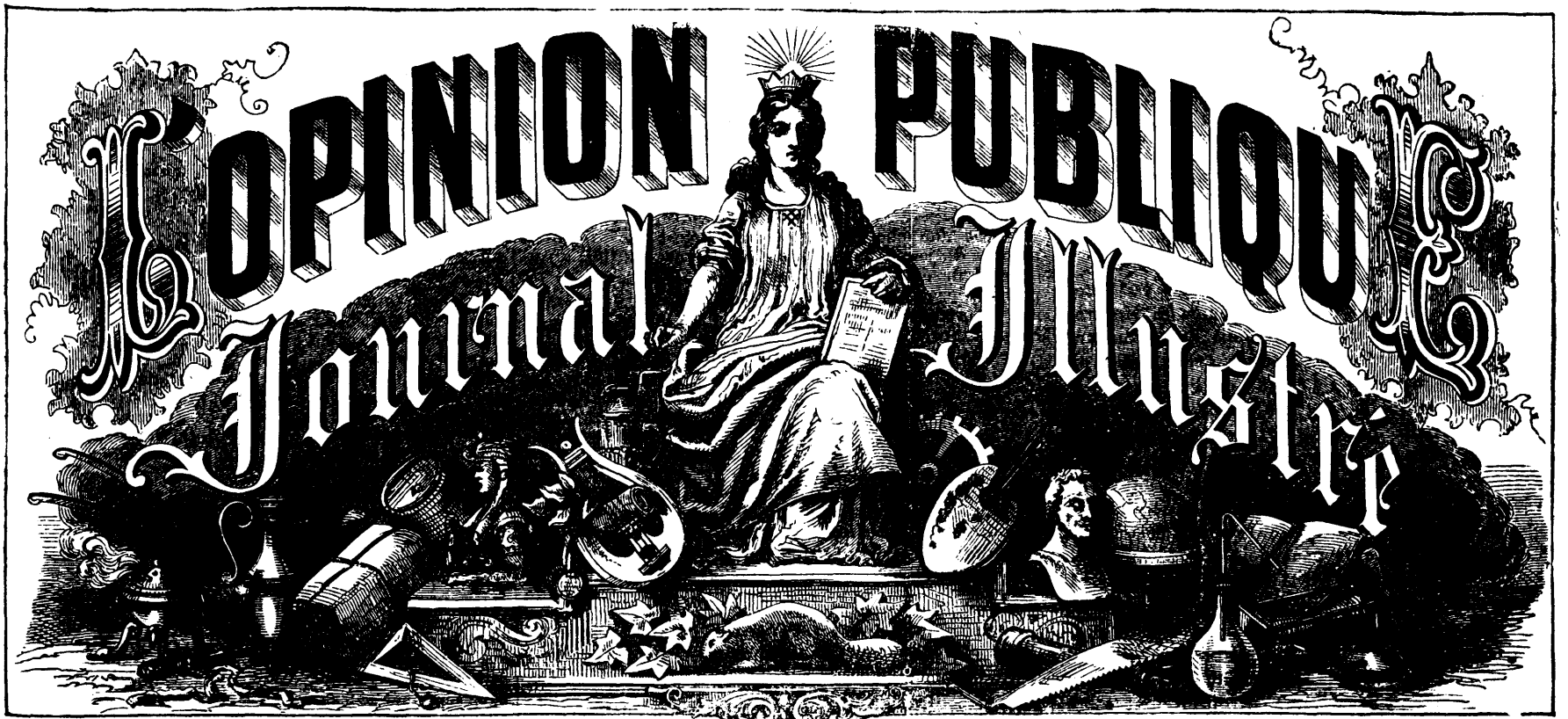
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. V.—No. 6.

MONTREAL, JEUDI, 5 FEVRIER, 1874.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$5.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

OU ALLONS-NOUS?

Dans un de ses récents discours prononcés à Kingston, Sir John A. Macdonald a exprimé deux opinions, qui, venant d'un homme comme lui, acquièrent une importance exceptionnelle. Il a dit, d'abord, que si le ministre fédéral manquait à l'engagement contracté avec la Colombie de construire de suite le chemin de fer du Pacifique sur le territoire canadien, cette province aurait le droit de se séparer de la Confédération; ensuite, après avoir signalé certaines idées d'émancipation qui se sont fait jour dernièrement dans la province d'Ontario, il a ajouté que pour sa part il préférerait l'annexion à l'indépendance.

Sir John n'étant pas le premier venu, nous ne supposons pas que ces paroles aient été dites simplement pour les besoins de l'élection, à la manière de certains candidats disposés à tout faire pour réussir; on doit plutôt les accepter comme l'opinion réfléchie, mûrie d'un homme d'état qui fait autorité dans le pays. Prises ainsi, elles s'imposent à l'attention du public, d'autant plus que, si l'on en croit une dépêche télégraphique, M. de Cosmos, le leader de la Colombie, aurait parlé dans le même sens pour ce qui regarde sa province.

La Colombie aurait-elle le droit de briser le pacte fédéral si le Pacifique n'est pas construit immédiatement dans les conditions stipulées par la constitution?

On soutient l'affirmative en disant que la Colombie a fait de cette entreprise une condition *sine qua non* de son entrée dans la Confédération canadienne. Mais après avoir dit cela, l'on n'a pas tout dit. La Colombie n'est pas seule à réclamer impérieusement ce chemin de fer; toutes les autres provinces y ont un égal intérêt et un égal droit, car le Pacifique est la condition nécessaire de l'union fédérale elle-même. En effet, comment cette union pourrait-elle subsister si ses deux extrémités ne sont reliées par un chemin prompt et direct? On peut affirmer, en thèse générale, que les provinces du Golfe ont le même droit que la Colombie de demander la construction immédiate de cette grande voie ferrée, puisque sans elle la Confédération n'est plus ce qu'elle devait être, un pays, une unité nationale, mais une simple agglomération sans liens, sans cohésion, dont les diverses parties, étrangères les unes aux autres, recherchent en vain la satisfaction promise à leurs intérêts respectifs, à leur juste ambition.

La constitution, il est vrai, fait du Pacifique une condition spéciale de l'entrée de la Colombie; mais en fait elle; vraiment la condition principale, essentielle? Il nous semble plutôt que l'idée dominante du pacte fédéral est l'idée nationale, l'idée de fonder un pays, une grande patrie, une nouvelle nationalité dans le monde, suivant le mot toujours cité de Sir Etienne P. Taché. Organiser en une forte unité toutes les provinces anglaises de l'Amérique du Nord afin d'en faire un pays à part et capable de résister à l'attraction absorbante de la République américaine, telle a été la pensée des auteurs de notre Confédération, pensée mille fois exprimée et parfaitement comprise des divers groupes nationaux qui ont signé la constitution. Si l'on admet ce point de départ, si on laisse cette formule première au frontispice de nos institutions, le pacte fédéral devient facile à inter-

préter. Constituer un pays nouveau en est le terme auquel toutes ses clauses sont subordonnées. Le chemin de fer du Pacifique n'est plus alors un principe fondamental, un but essentiel, mais un moyen. Organiser un peuple, voilà le but; construire le Pacifique, voilà le moyen d'y arriver. Et, si tel est le cas, cette entreprise peut bien être considérée comme un état nécessaire, mais non pas comme une fondation première, comme la condition primordiale du contrat de Confédération, et, par conséquent, la législature fédérale, en tant que représentant des provinces intéressées au même degré dans ce contrat, pourrait modifier les détails de la construction du Pacifique sans donner par là à la Colombie le droit de sortir de l'union.

Il s'agit ici, bien entendu, du droit théorique; car si nous tombons dans le domaine des faits, il faudra admettre que cette théorie se confond un peu avec la pratique, puisque la Colombie, puisque chaque province pourra toujours dire: Si vous voulez la Confédération, vous devez en vouloir les moyens, et si vous admettez que le Pacifique en soit le moyen nécessaire, construisez le Pacifique selon vos engagements, sinon nous nous retirons.

La Colombie fera-t-elle ce raisonnement en apprenant que le cabinet Mackenzie s'est décidé à modifier le projet primitif du Pacifique?

Nous l'ignorons; mais si la Colombie en arrive à cette détermination extrême, nous n'aurons pas comme le gouvernement de Washington une armée suffisante pour dompter cette sécession, et nous devons dire adieu à toute espérance nationale: l'annexion aux Etats-Unis ne se fera pas attendre. Il importera peu alors de savoir que Sir John A. Macdonald préférerait l'annexion à l'indépendance, car la confédération et l'indépendance sont également impossibles sans le chemin de fer du Pacifique et l'adhésion de la Colombie. Ceci, croyons-nous, n'a pas besoin d'être prouvé. Cette province peut être considérée en ce moment comme l'arbitre de nos destinées; si elle nous laisse, nous sommes perdus, nous sommes américains.

Quoi qu'il en soit, nous devons regretter qu'un personnage aussi considérable que Sir John A. Macdonald préfère ainsi à l'indépendance nationale l'annexion aux Etats-Unis. Il vaut mieux toujours être maître chez soi, fût-on charbonnier. Il y aurait plus d'honneur pour nous à être le pays le plus pauvre et le plus faible de la terre que d'être l'état le plus riche et le plus puissant de la république américaine. Plutôt la misère dans l'indépendance que l'opulence dans l'absorption. Ne tuez donc pas chez nous l'amour de la patrie, l'attachement au sol canadien, à ce beau pays dont nous avons chassé les Américains à une époque qui n'a pas été sans gloire pour nos aïeux. Laissez-nous une patrie. Les Etats-Unis ne sont pas une patrie, mais un bazar où tout le monde passe sans s'arrêter, où personne n'est chez soi. D'ailleurs, c'est le Canada que nous aimons, puisque c'est notre pays, à nous. N'ôtez pas aux générations qui grandissent le feu sacré du patriotisme. Dites que nous passerons par de grandes épreuves, mais ajoutez toujours: Vous serez Canadiens!

Le Canada avant tout! Si ce n'est la devise du présent, que ce soit celle de l'avenir.

OSCAR DUNN.

LA SESSION DE QUÉBEC.

La législation sur les chemins de fer est l'œuvre capitale de cette session. Le gouvernement provincial s'est décidé à faire un octroi de \$2,500 par mille aux chemins de fer suivants:

- Le chemin de fer de Québec et du lac St. Jean;
- Le chemin de fer de Lévis et Kennebec;
- Le chemin de fer du Sud-Est;
- Le chemin de fer de Phillipsburg, Farnham et Yamaska;
- Le chemin de fer de la Vallée des Rivières Missisquoi et Noire;
- Le chemin de fer de la Frontière de Québec;
- Le chemin de fer de Québec et du Nouveau Brunswick;
- Le chemin de fer international de St. François et Mégantic;
- Le chemin de fer de la compagnie de la Baie-des-Chaleurs;
- Le chemin de fer de Sherbrooke, des Cantons de l'Est et de Kennebec;
- Le chemin de fer de Waterloo et Magog, et la ligne d'embranchement du chemin de fer de Colonisation du Nord de Montréal.

Les deux clauses suivantes du projet de loi ministériel concernent le chemin de fer de la Colonisation du Nord et le chemin de fer de la Rive Nord:

6. *Résolu.*—Qu'il est à propos d'autoriser le Lieutenant-Gouverneur en Conseil à accorder, sous forme de prêt à la compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord de Montréal, pour construire un chemin de fer de Montréal à Aylmer, des bons ou débetures de la Province, jusqu'à concurrence de la somme de sept cent cinquante-et-un mille trois cent soixante-six piastres, qu'il est par les présentes autorisé à émettre, sous telles formes, pour tels montants, et sujettes à telles dispositions, en ce qui les concerne, qui lui paraîtront le plus propres à sauvegarder les intérêts publics.

12. *Résolu.*—Qu'il est à propos d'autoriser le Lieutenant-Gouverneur en Conseil à accorder à la compagnie du chemin de fer de la Rive Nord, pour la construction du chemin de fer de la Rive Nord, de Québec à Montréal, et le chemin des Grandes Piles et l'établissement d'une ligne de steamers sur le Saint-Maurice, et au moyen d'un prêt, la somme de un million deux cent quarante-huit mille six cent trente-quatre piastres, et le paiement de cet octroi ou de ce prêt sera fait en bons ou en débetures de la province, que le Lieutenant-Gouverneur en Conseil est par le présent acte autorisé à émettre, de telle manière et pour tels montants, et sujettes à telles dispositions par rapport aux dits bons et aux dites débetures qui seront jugés conformes à l'intérêt public.

La condition principale imposée à ces deux dernières compagnies est la renonciation aux concessions de terres que la législature leur a faites antérieurement.

La politique nouvelle que vient d'inaugurer le gouvernement de Québec, au sujet des chemins de fer, possède deux avantages manifestes sur celle qui consistait à aider ces entreprises par des concessions de terres: d'abord, elle sauvegarde l'intégrité du domaine public, sa principale source des revenus du Trésor provincial; ensuite, elle aide plus efficacement les compagnies de chemins de fer en leur permettant d'offrir comme garantie aux capitalistes, non plus des terrains dont la valeur est toujours discutable, mais le crédit même de la province ou une somme d'argent réalisée ou réalisable à une époque déterminée.

Cette politique a paru rencontrer l'approbation générale. Quelques députés seulement ont réclamé pour le chemin de fer de Chambly des octrois égaux à ceux des

UNE LETTRE D'OTTAWA.

J'ai appris avec le plus grand plaisir, la bonne, l'excellente nouvelle du jour—nouvelle qui doit faire palpiter de joie tous les cœurs québécois.

Notre gouvernement local accorde plus d'un million de piastres pour venir en aide à la grande entreprise du chemin de fer du Nord. Cette somme jointe à celles que se sont engagés à fournir les villes de Montréal, de Québec, des Trois-Rivières, et les comtés qui traversera le chemin, est sans doute plus que suffisante pour assurer la construction immédiate. Ainsi donc plus de retard et à l'œuvre!

Il faut commencer de suite ce chemin de fer dont dépend la vie de tout Québec. Nos Canadiens resteront au pays, et nos compatriotes expatriés, attirés par notre nouvelle prospérité, s'empreseront de revenir.

Une sentinelle veille! Cette sentinelle, c'est cette nouvelle génération canadienne qui s'élève, instruite, forte et courageuse. Elle est l'espoir du peuple; c'est d'elle que dépend son salut. Avec ce sang jeune et plein de vie qui circule abondamment dans ses veines, elle résistera aux obstacles et surmontera les difficultés qu'elle rencontrera sur son chemin. Mais elle ne doit pas trop compter sur ses propres forces; il lui faut ce qui lui est indispensable: l'Union! Si nos Canadiens avaient été plus unis entr'eux, peut-être n'aurions-nous pas aujourd'hui à nous apitoyer sur cet état de choses actuel, l'état des plus déplorable. Qui fait la force d'un peuple? C'est l'Union! Quand donc verrons-nous nos Canadiens animés du même désir, du même amour? Quand les verrons-nous n'ayant qu'une pensée, qu'un but? Malheureusement cette union n'existe pas chez nous. Mais je le demande, quel bien retirerons-nous de ces divisions intestines? A quoi nous servent ces luttes sans fin, ces querelles, ces disputes qui finissent toujours par aboutir à des riens. Et pourtant ne sommes-nous pas déjà trop affaiblis? Tandis que l'on perd son temps à faire d'une petite affaire une grande, tandis que l'on trouve un certain plaisir à dévoiler au public la vie privée de chacun, à se dire des injures personnelles, le pays est là languissant. Le travailleur pleure le sort malheureux qui l'attend, lui, sa femme et ses enfants auxquels ses mains fortes et ses bras vigoureux, ne peuvent plus, faute d'ouvrage, apporter de subsistance; le négociant n'ose plus confier ses capitaux au commerce devenu incertain, douteux; le laboureur abandonne sa ferme. Voilà où nous en sommes! Travailler d'un commun accord à l'avenir, au bien et à l'agrandissement de notre pays; réunir tous ses efforts, ses talents à rendre notre peuple prospère tant sous le rapport industriel et commercial; telle est la mission réservée à notre jeunesse vigoureuse, tel est le programme qu'elle doit suivre. Pour cela il lui faut l'union, l'union en tout et partout. Maintenant ces jeunes gens ont peu d'expérience et ne doivent pas, comme je le dis plus haut, se fier à leurs forces. Ils ont besoin des avis de ces vieux guerriers qui ont lutté toute leur vie afin de nous maintenir toujours dans le droit chemin, qui du moins ont réussi à conserver intacts les droits de notre nationalité et de notre religion. Nous leur devons beaucoup à ces héros aux cheveux blanchis par les travaux et les années, se reposant aujourd'hui à l'ombre de leurs lauriers, heureux de voir en leurs fils des successeurs dignes d'eux. Oui, leurs sages conseils seront utiles à ces jeunes et vaillants soldats qui se préparent actuellement à la lutte pleins d'espoir et de courage.

CAUSERIES.

Décidément Baptiste Tâteminette a épousé Claudine Tien-soubout; nos meilleurs souhaits du jour de l'an aux nouveaux mariés et qu'ils reposent en paix, nous sommes trop discrets pour franchir le seuil du domicile conjugal. Ne perdons pas courage cependant, voici une belle proie à dévorer, le perron de l'église fait encore cette fois les frais de la mise en scène. On s'agit, on se recrie, on s'étonne le désappointement est grand, il s'agit ici de la pimpante Rose!

—Mais la Rose n'a donc pas été publiée aujourd'hui, on me disait pourtant qu'elle avait renvoyé tous ses cavaliers.—C'est une histoire. Samedi en revenant du village, j'ai rencontré gros Jean et François Pierre qui s'y en allaient grand train, fallait voir si ça filait.—Ils ne sont pas fiers ces gars-là d'aller manger de l'avoine chez le père Michel, et faire rire d'eux par dessus le marché. Rose leur en fait accroire, c'est sur!—Peut-il être niais pour se laisser maltraiter par une pimbêche comme cela, Elle n'est pas si drôle pourtant, la trouvez-vous jolie Mame Claude?—Ce n'est pas une créature laide, elle est si rougeaude, avec cela une si belle façon, ça nuit à personne.—Les couleurs ne durent guère je vous garantis; quand elle fait son train, elle est plus noire qu'une taupe.—Je ne dis pas non, mais la petite n'a pas mauvaise mine, je la regardais passer dimanche avec sa robe de popeline, je crois, ma conscience, qu'elle n'avait pas le corps plus gros que mon poing!—C'est une vaillante qui se fait mourir, elle étouffait dans son juste-au-corps, j'aime mieux paraître moins délicate et souffler à mon aise. (Disons-le en passant, Lisette n'avancé rien de trop, car ses vastes proportions protestaient encore plus éloquemment que ses paroles contre les funestes étreintes d'un corsage homicide.) La femme Michel, est toute fier de son oisillon. Elle prétendait l'autre jour que pas une fille de la paroisse n'avait plus de cavaliers que la sienne!—Vous n'avez pas avalé cela de même, j'espère?—On ne m'arrange pas moi, je lui ai vite répondu que c'en était pas moins honteux pour une personne respectable de s'amuser à une bande de va-nu-pieds comme ceux qui fréquentent la maison!—Tu n'as pas la langue dans ta poche, on le sait, d'ailleurs à ta place j'aurais parlé de même.—Je parierais pourtant que la Rose se met en tête d'épouser un Monsieur.—Savez-vous ce qui arrivera à la fin: ni plus ni moins, mamselle la Rose avec ses grands airs fera une vieille fille, c'est moi qui vous le dis! Sur ce l'assemblée se disperse, les coquettes s'enfuirent épouvantées: le spectre évoqué par Lisette les poursuit dans leurs insomnies sans trêve ni merci. Il est constaté que pendant l'espace d'une bonne quinzaine, pas un seul prétendant ne fut éconduit, on se hâta d'agréer les propositions du futur par un oui candide. Les affaires allaient rondement, car le fatal destin de Rose intimidait toujours les plus braves. De nombreuses publications retentissent chaque dimanche dans l'église et l'on croit que tout le carnaval s'en suivra. Sans trop s'inquiéter, Rosette poursuit le cours de ses machiavéliques intrigues, aux uns; elle n'a pas dit oui, aux autres elle n'a pas dit non, à plusieurs elle répond peut-être? La finande sait son métier et ne manque pas de faux-fuyants pour

éluder les conversations par trop positives. Son petit cœur est si tendre, elle se garde bien d'affliger qui que ce soit; ses amants comprennent l'excessive délicatesse de ses procédés et ne se plaignent pas trop de leur esclavage. Malgré le vague et l'incertitude de leurs espérances, ils portent tous allègrement le poids de leurs chaînes. En réalité il y a beaucoup de prisonniers plus maltraités qu'eux, pas un seul encore n'a tenté de s'échapper, le fait prouve suffisamment l'humanité du geôlier. Quand le minois agaçant de la malicieuse créature apparaît de loin, on chuchotte, on médit, plus d'un regard provocateur se dirige aussi de son côté; elle ne semble pas s'émouvoir des sentiments divers qui se manifestent en sa présence; il y a plus encore, le méchant lutin s'amuse à ce manège, vous ne sauriez le croire! Les hommages de tous les galants dont les fringants équipages stationnent devant la porte du père Michel, consolent la petite de tous les malins cancons dont l'écho retentit parfois à ses oreilles. "Elles sont jalouses de moi," se dit-elle avec un sourire indulgent où perce néanmoins une légère nuance de vanité satisfaite. Tout n'est que vanité ici-bas, ce n'est pas la peine de parler si un petit grain d'orgueil se mêle cette fois à la joie du triomphe.

On est convenu généralement d'appeler coquetterie l'instinct qui porte les jeunes filles à élargir outre mesure le réseau de leurs affections; ne pourrait-on pas en feuilletant les dictionnaires trouver un mot plus convenable pour exprimer l'action de se créer des partisans. Il vaudrait mieux peut-être reléguer cette expression dans les archives politiques pour qualifier la conduite du député vis-à-vis des électeurs. Il y a coquetterie pour une femme à entretenir de vaines espérances dans l'esprit de ses adorateurs. Or, ce cas est celui du candidat en campagne électorale, et quelle fille d'Eve ne déploie jamais autant d'art pour plaire, séduire et captiver que ceux-ci. L'adjectif devrait désormais perdre son application féminine et devenir leur propriété exclusive, nous ne leur en voudrions pas de cet empiétement. Assurément rien n'est coquet comme l'homme qui convoite un siège au Parlement et la coquetterie est actuellement pratiquée par eux sous différentes formes dans toute l'étendue de la Province de Québec! Qu'ils sont donc coquets, Messieurs les futurs députés!

L'élection du comté se fera sans bruit cette année, car la politique cauteleuse de Rose paralyse les élans patriotiques d'un grand nombre de cabaleurs.

NINA.

Le correspondant M. devrait renoncer au projet de faire passer le voyageur Lucas par le détroit de Magellan. Celui qui a des projets d'établissement en tête se soucie peu d'explorations ornithologiques, et lors même que son chemin serait pavé de nids d'oiseau, il les verrait à peine. Pour ma part je proteste d'avance contre l'exactitude de ses descriptions. Sa mission lui servirait tout au plus de prétexte pour faire la cour à sa prétendue belle à qui il dirait en manière de préambule: "Mademoiselle, on m'envoie à la recherche des Cormorans. Si vous saviez comme ce volatile est joli! Cependant à mon avis ce n'est pas le plus bel oiseau, j'en connais un qui lui est infiniment supérieur et j'aimerais beaucoup le mettre en cage." A bon entendeur salut, nous imaginons facilement le reste.

Si le brave M. de St. C. n'a pas d'observateurs plus judicieux à désigner, nous ferions peut-être mieux de rester où nous en étions le 18 Décembre.

NINA.

MEMBRES ÉLUS.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Table listing members of the Quebec province with columns for name, L., and C.

Table listing members of the Province of Ontario with columns for name, L., and C.

PROVINCE D'ONTARIO.

Table listing members of the Province of Ontario with columns for name, L., and C.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Table listing members of the Province of New Brunswick with columns for name, L., and C.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Table listing members of New Scotland with columns for name, L., and C.

ILE DU PRINCE EDOUARD.

Table listing members of the Island of Prince Edward with columns for name, L., and C.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit les infirmités.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE.

FRANCE.

Paris, 24. — L'Assemblée a nommé un comité pour reviser la liste des employés civils. On dit que la majorité du comité est opposée à l'arrangement conclu entre le gouvernement et l'Impératrice Eugénie.

Paris, 1er. — L'Union dit que Bismarck a récemment adressé quelques observations au gouvernement britannique relativement à l'attitude de la presse et des évêques ultramontains en Angleterre et qu'il a reçu une réponse peu encourageante.

ESPAGNE.

Madrid, 24. — Le gouvernement a donné ordre de fermer les clubs "Alphonso" de cette ville.

Bayonne, 25. — Les Carlistes de cette ville ont reçu information que les villes de Santander et Portugalette se sont rendues aux troupes Carlistes sans condition, et que les garnisons et les provisions des deux villes sont aussi entre leurs mains.

ROME.

Rome, 25. — Le pape est complètement rétabli.

ÉTATS-UNIS.

Washington, 30. — Une dépêche spéciale de la Nouvelle-Orléans, en date d'hier, nous apprend que le gouverneur Kellogg a requis le gouverneur du district de la Colombie d'appréhender le gouverneur Warmouth. Ce dernier aurait trépané, paraît-il, dans certaines transactions scandaleuses avec le trésorier d'Etat.

ANGLETERRE.

Londres, 21. — Un décret impérial dissout le Parlement.

L'hon. Premier Gladstone a envoyé à ses commettants de Greenwich une adresse demandant une nouvelle élection et annonçant que la Reine a bien voulu accepter l'avis que ses ministres lui ont donné de dissoudre immédiatement le présent parlement et d'en convoquer un nouveau pour le cinquième jour de mars prochain.

Dans son adresse, Gladstone donne comme raison de cette mesure que depuis la défaite du gouvernement sur la question de haute éducation en Irlande, les efforts conjoints des chefs de l'opposition et du clergé ont tellement affaibli l'autorité du gouvernement, qu'il n'a pu passer aucune mesure importante, et pendant la vacance du parlement, rien n'a indiqué une amélioration probable dans sa position, parce que le chef de l'opposition a refusé d'accepter le pouvoir lors de la défaite du gouvernement.

Londres, 24. — Le temps est très-orageux ; les communications télégraphiques entre cette ville et plusieurs autres places sont interrompues.

Londres, 24. — M. Whalley a payé l'amende qui lui a été imposée par le juge-en-chef Cockburn.

Le Times de ce matin commentant l'adresse de l'honorable M. Gladstone dans laquelle il annonce la dissolution du parlement, dit qu'elle reflète le caractère du génie de l'auteur. Le Times doute aussi de la sagesse de l'abolition de la taxe sur les revenus, promise par le Premier.

Dans son dernier numéro, le même journal dit que l'adresse n'est rien autre chose qu'un coup d'état.

Le Standard est certain que les conservateurs auront la majorité dans les élections et blâme sévèrement la promptitude de la dissolution du parlement.

Tous les journaux s'accordent sur la popularité des mesures financières promises dans l'adresse.

Londres, 25. — Le nouveau parlement est convoqué pour le 5 mars.

Adam Black est mort.

Londres, 26. — On vient d'apprendre ici la nouvelle de la mort du Dr. Livingstone dans l'intérieur de l'Afrique. Il est mort d'une dissenterie en voyageant du lac Bembi à Enyanyembe. Son corps a été embaumé et doit être transporté en Angleterre par la voie de Zanzibar.

Le très-honorable Benjamin Disraeli dans une adresse à ses commettants de Buckingham demandant d'être réélu condamne fortement la conduite du gouvernement. L'hon. Premier est accusé d'avoir violé la loi constitutionnelle en persistant pendant plusieurs mois d'occuper le siège auquel il n'avait plus aucun titre, et l'action du ministère inaugurant la guerre contre les Ashantées sans avoir auparavant consulté le parlement à ce sujet y est également censurée.

Disraeli dit qu'il ne trouve rien de défini, dans l'adresse de Gladstone, touchant la politique de ce dernier, excepté qu'il a l'intention d'appliquer un surplus considérable à la remise de la taxe, ce qui serait la conduite de n'importe quel ministre. Les principales mesures de secours dont parle Gladstone ont toujours été favorisées par les conservateurs. Il aurait été beaucoup mieux pour le pays que pendant les cinq dernières années la politique étrangère du gouvernement eût été un peu plus énergique. Disraeli caractérise l'argument porté en faveur de l'extension du droit de suffrage réservé aux pères de famille comme chose illusoire et dit que personne plus que le Premier ne s'est fortement opposé au suffrage universel.

Londres, 26. — La Reine a tenu un conseil à Osborne, aujourd'hui. Elle a lancé une proclamation ordonnant la dissolution du parlement actuel.

La requête envoyée contre le procureur-général James, et l'accusant d'avoir pratiqué la corruption dans son élection de Taunton, a été renvoyée avec frais.

La mort du Dr. Livingstone a eu lieu au mois de juin dernier. Il avait traversé un pays en partie submergé et, après avoir voyagé ainsi pendant quatre jours, il a été atteint de la maladie dont il est mort.

Londres, 27. — Les brefs d'élection pour la nouvelle Chambre des Communes, ont été lancés hier soir et des ordres ont aussi été envoyés à Edimbourg pour l'élection de 16 pairs représentant l'Ecosse dans la Chambre Haute.

Nolan, secrétaire de l'Association d'amnistie irlandaise, a annoncé qu'il avait l'intention de contester l'élection de M. Gladstone, à Greenwich.

Londres, 27. — On ignore encore les raisons pour lesquelles le gouvernement a décidé de dissoudre le parlement ; quelques-uns attribuent la dissolution aux dissensions qui régnaient dans le cabinet, tandis que d'autres disent que M. Gladstone doit être traduit devant la Cour du Banc de la Reine parce qu'il ne s'est pas fait réélire au mois de mars dernier et que c'est là la véritable cause de la dissolution. Les élections ont beaucoup d'excitation partout le pays. On croit que toutes les élections seront terminées avant le 16 février.

Londres, 27. — Le Pall Mall Gazette affirme qu'il y a tout lieu de croire que le rumeur que Gladstone a été sommé de paraître devant la Cour du Banc de la Reine, est sans fondement.

Le Times est d'opinion que la simple vérité est que le ministère ne pouvait pas résister plus longtemps à ses nombreuses défaîtes et a voulu remporter la victoire par un coup d'état, en promettant une réduction des taxes.

Une assemblée importante a été tenue hier soir au St. James Hall, dans le but d'exprimer la sympathie des Anglais pour le gouvernement allemand, dans ses luttes avec les ultramontains.

Des lettres favorisant le but de l'assemblée ont été reçues et lues de l'archevêque de York et de Cantorbéry et de 237 membres du parlement.

L'assemblée a siégé pendant quatre heures.

Herr Brenner, explorateur allemand en Afrique, dans une lettre adressée au Dr. Helbman, dit que le Dr. Livingstone est mort le 15 août dernier.

Une dépêche officielle de Zanzibar a confirmé ensuite cette nouvelle.

Dix des compagnons de Livingstone sont aussi morts de misère.

Londres, 29. — M. Arch a été prié de se présenter comme candidat pour le comté de Birmingham.

Le général Lamarmora, réitère les déclarations qu'il a déjà faites relativement à certaines négociations auxquelles le prince de Bismarck aurait pris part ; ces négociations avaient pour but la cession d'une partie du territoire allemand à la France. Cette lettre est une réponse à la dérogation formelle que le prince de Bismarck a donnée à toute affaire.

Londres, 30. — Plusieurs assemblées du "Home Rule," tenues hier soir à Dublin, ont condamné la dissolution du parlement.

Un refroidissement vient de se produire entre l'Allemagne et l'Italie.

La cause serait, paraît-il, la négation donnée par le prince de Bismarck à l'avancé de La Marmora, relativement à la cession de quelques propriétés allemandes à la France.

Londres, 31. — Les nominations des candidats au parlement ont commencé aujourd'hui.

Les dépêches reçues de différents endroits font voir que sept libéraux et onze conservateurs ont été élus.

Londres, 31. — On télégraphie de Berlin : Le shah de Perse a donné des explications aux puissances étrangères au sujet de l'annulation de la concession qu'il avait faite au baron Reuter.

Il dit que lors de son voyage en Europe les renseignements qu'il a reçus, l'ont porté à croire que l'entreprise ne recevait pas l'encouragement financier nécessaire et qu'en conséquence, il avait refusé les six mois de grâce que l'on avait demandés avant de commencer les travaux.

Londres, 31. — Des nouvelles de la Côte d'Or mandent que le gros de l'armée de Sir Garnet Wolseley est arrivé à la rivière Prah.

Le 21 janvier, l'avant-garde était rendue à 13 milles au-delà de la Prah.

Dans son adresse à ses électeurs à Greenwich cet après-midi Gladstone a répondu aux accusations formulées contre lui par les conservateurs.

Disraeli a aussi adressé la parole aujourd'hui à une nombreuse assemblée à Aylesbury.

Il dit que la dissolution du parlement était un acte de noire trahison que Gladstone avait appris des Ashantées.

Le seul but du gouvernement dans les prochaines élections c'est de s'assurer le succès au moyen de la corruption.

John Bright a prononcé un discours devant une assemblée des plus enthousiastes à Birmingham ce soir.

Il prit la défense du gouvernement Gladstone et énuméra les abus qu'il avait fait disparaître.

Londres, 1er. — Des polls ont été ouverts hier à Guilford, Chatham, Kildermister, Maidstone, Andover et North Lincolnshire.

Les conservateurs ont été victorieux partout à l'exception de Barnstable.

Le contre-amiral George Elliot, conservateur, a été élu à Chatham par une majorité de 669, quoique les chantiers maritimes et autres établissements donnent en cette ville une grande influence au gouvernement. A la dernière élection il a été défait par un candidat libéral, M. Otway qui a été élu alors par 185 de majorité.

Onslow, libéral, a été réélu à Guilford par 243 de majorité contre 21 à la dernière élection.

Durant la semaine il y a eu 48 élections, dont 20 ont été favorables aux libéraux et 28 aux conservateurs.

Une dépêche de Cape Coast dit que douze ambassadeurs Ashantées sont arrivés au camp des anglais pour traiter de la paix mais Sir Garnet Wolseley leur a répondu qu'il ne traiterait de la paix qu'avec le roi lui-même à Comansie.

La Mosaique, dans une page d'histoire fort piquante, raconte comment Bernadotte de général français républicain devint roi de Suède :

"Il est peu de généraux que Napoléon ait jugés plus sévèrement que Bernadotte dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. On sait que nommé gouverneur des villes hanséatiques, avec ordre d'opérer contre la Suède, le futur roi avait suspendu les hostilités, en apprenant que Gustave IV, qui seul était l'ennemi de la France, venait d'être précipité du trône par une révolution ; cette conduite loyale, qui lui concilia la sympathie et l'estime des Suédois, excita le mécontentement de l'empereur, dont elle entravait les projets. En 1810, Bernadotte, malgré de nouveaux succès, était dans une disgrâce complète. Il affichait, du reste, une grande indépendance d'opinions et se montrait sincèrement attaché aux idées républicaines. Le vide se fit bientôt autour de lui ; seul, Garat, l'ancien ministre, lui resta courageusement fidèle, n'hésitant pas à sacrifier les faveurs de l'empire aux devoirs de l'amitié. Bernadotte et Garat étaient donc, par le fait de leur intimité, les chefs involontaires d'une opposition modérée, que Napoléon supportait avec peine. Son ancien rival lui portait surtout ombrage ; il lui refusait tout commandement et n'attendait peut-être que le moment de prendre contre lui des mesures plus énergiques. Telle était la situation, lorsque Garat voit un matin entrer chez lui un étranger qui lui dit : "Je suis Suédois ; je viens, au nom de la noblesse de mon pays, vous prier de nous désigner un de vos compatriotes que nous pourrions choisir pour roi."

La surprise de l'ami de Bernadotte se devine ; il reste quelques instants interdit, ne sachant que répondre ; enfin, il repousse une aussi lourde responsabilité. Le Suédois insiste, presse vivement Garat, qui consent à donner son avis. "Je me connais que Bernadotte qui soit digne de vos suffrages.—Nous y avons déjà pensé.—Cependant, ajoute Garat, l'affaire est trop grave pour recevoir une solution si prompte. Réfléchissons donc chacun de notre côté, revenez demain matin ; nous verrons si notre décision est la même."

Le lendemain, ces deux hommes d'Etat, que le hasard venait de rapprocher, et qui disposaient ensemble, sans se connaître, de la couronne de Suède, tombèrent d'accord comme la veille, et fixèrent leur choix sur Bernadotte.

"C'est fort bien, dit Garat ; nous décidons à notre gré et selon notre bon plaisir de l'avenir du vainqueur de Lubeck ; mais peut-être serait-il utile d'avoir son avis. Allons immédiatement le trouver ; vous lui expliquerez ce que la noblesse suédoise attend de lui."

Nos deux conspirateurs (ne peut-on les appeler ainsi ?) se mettent aussitôt en route, ils arrivent rue Thianville. Il était huit heures du matin ; Bernadotte n'était pas encore levé. Le domestique refuse d'abord de laisser entrer les visiteurs ; puis, sur leurs instances réitérées, il consent à prévenir son maître, qui donne l'ordre d'introduire son ami et le délégué de l'aristocratie suédoise.

"Veux-tu être roi ?" lui dit à bout portant Garat. Bernadotte était encore endormi, il se frotte les yeux, se demandant s'il est le jouet d'un rêve. "Que veux-tu dire ?" demanda-t-il enfin.

L'étranger prend alors la parole et met Bernadotte au courant. Celui-ci se défend d'abord, puis consulte Napoléon, qui lui accorde l'autorisation d'accepter.

Aussitôt les négociations commencèrent ; Bernadotte, muni des papiers qui lui donnaient les pouvoirs nécessaires, quitta la France et fut élu, le 20 août 1810, prince royal de Suède, adopté par le roi Charles XIII.

Le nouveau roi conserva toujours une amitié sincère pour Garat. Au commencement de 1832, il lui écrivait : "Mon cher sénateur," etc. La lettre était signée. Bernadotte, ancien ministre de la guerre.

FAITS DIVERS.

On télégraphie de St. Romuald, près de Québec, à la date du 24 :

"Pierre Cauchon, gardien de la barrière de péage et porteur de nalle, a été littéralement mis en pièces, ce matin, par un convoi de fret et de passagers, à la traverse Bennett. Un accident semblable est arrivé au même endroit l'hiver dernier. Cauchon était un peu sourd et n'a probablement pas entendu le sifflet de l'engin."

BEAUHARNOIS. — M. C. Guimond, marchand, a été élu maire de Beauharnois. M. Thomas Brossoit, propriétaire de *L'Echo de Beauharnois*, s'était mis sur les rangs. M. Guimond a obtenu la majorité des suffrages.

Saviez-vous que la reine d'Angleterre fut d'origine française ?

Voici qui le prouve d'une façon péremptoire.

On vient de publier une généalogie fort curieuse de la reine Victoria, qui descend en ligne directe, au septième degré, d'un gentilhomme du Poitou, Alexandre Dessemier, seigneur d'Olbrense, et de Jacqueline Poussard du Vigeon, sa femme. Eléonore, leur fille, née au château d'Olbrense, commune d'Usseau, canton de Mauzé, arrondissement de Niort (Deux-Sèvres), inspira la passion la plus vive à Georges-Guillaume de Brunswick, duc de Lunebourg, qui l'épousa d'abord secrètement, et reconnu ensuite publiquement son mariage lorsqu'elle eut été créée comtesse de Harbourg.

Sophie-Dorothea, fille du prince de Brunswick-Lunebourg, épousa le 21 novembre 1682, son cousin le duc de Brunswick, électeur de Hanovre, depuis roi d'Angleterre, sous le nom de George 1er.

NOS GRAVURES.

LE DÉJEUNER A LA FERME.

Qui n'a servi, étant jeune, de ces déjeuners ? Poules, poulettes, canards, canetons, tous se précipitent pour gôber ces grains de blé qui pour eux valent mieux que des perles, comme dit la fable. Seul, un maître coq s'abstient ; sa galanterie lui conseille de ne se servir que le dernier. Cependant madame tire sa vache et donnera tout à l'heure un coup de lait chaud à la petite qui pour le moment s'amuse avec le chat. Quant à monsieur il attèle son cheval pour commencer le travail du jour.

LES GRANDES COURSES DE L'HIVER DE 1874.

C'est la course aux suffrages populaires. Chaque jockey, nous voulons dire chaque chef politique est à son poste. Lord Dufferin, du haut de la tribune des juges, donne le signal du départ. Qui arrivera premier ? C'est Mackenzie (*Libéral*) par plusieurs longueurs. Notre gravure ne représente pas les spectateurs, mais le peuple assiste à la course, il a payé pour cela. Mais de tous ces héros du turf politique, combien y en a-t-il qui courent encore ?

CHAPELLLE DE NAPOLEON III.

Les amis fidèles que Napoléon III a laissés derrière lui ont su honorer dignement sa mémoire. Ils lui ont élevé à Chislehurst, où il est mort, une chapelle digne de leurs regrets et de son infortune.

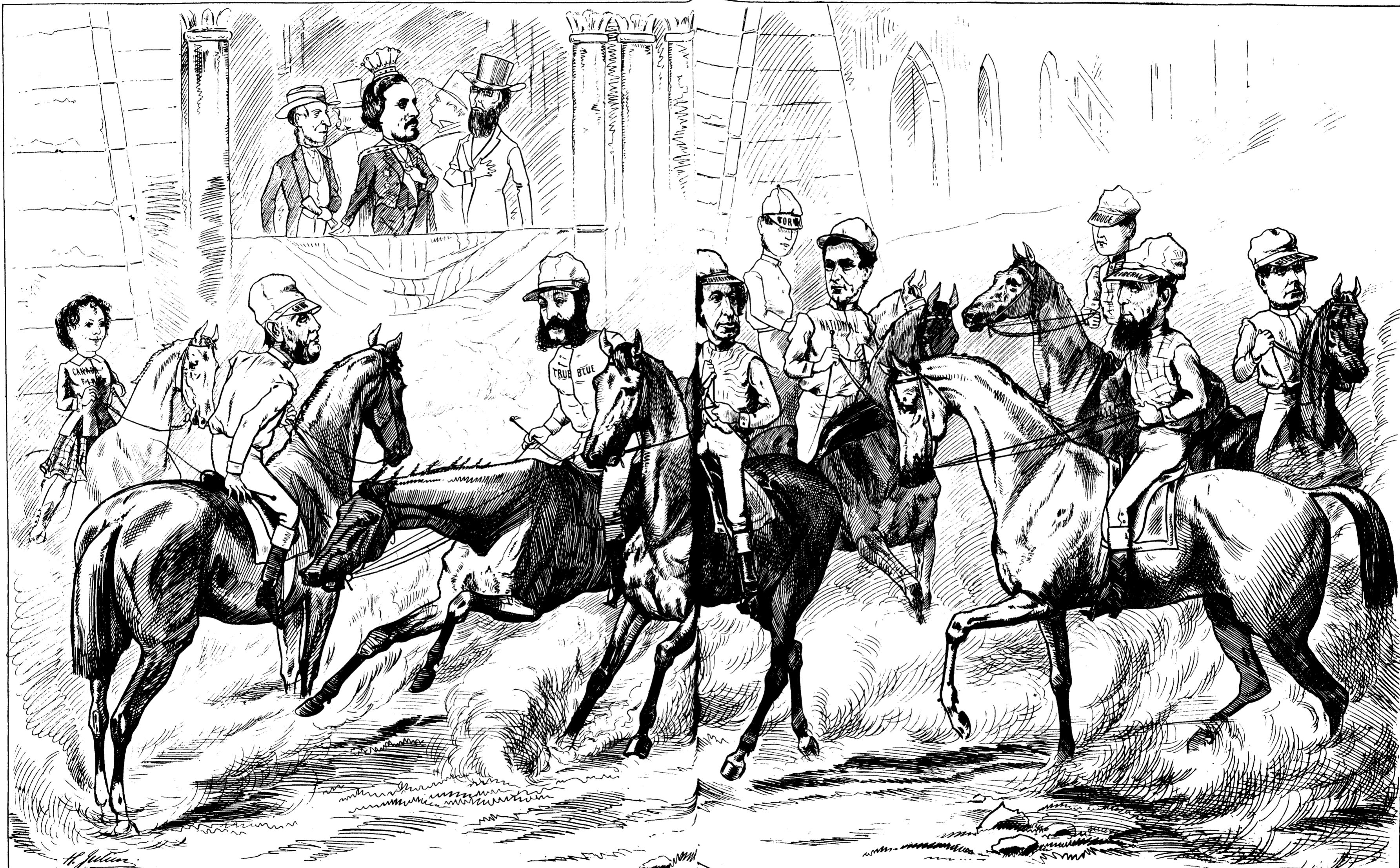
L'IDÉAL ET LA RÉALITÉ.

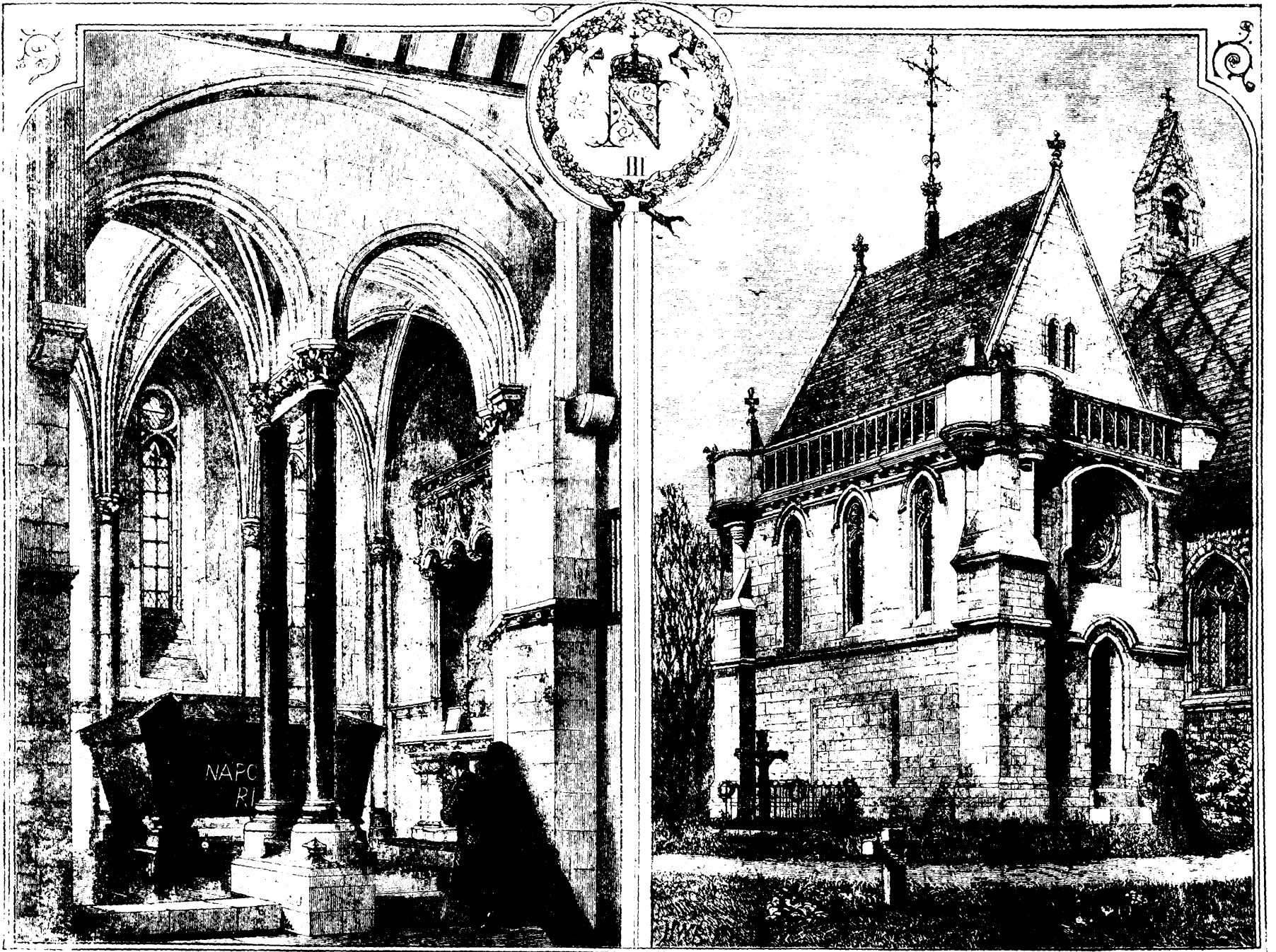
L'Idéal c'est ce que nous offre les romans : une brise embaumée, un bocage où tout est silence et mystère, et deux amoureux confits qui se regardent sans rien dire. La Réalité, c'est le franc rire, un banquet, une bouteille de bière, et deux amoureux pas jolis. Dans les deux cas, c'est la même chanson, dont l'air est ridicule pour qui ne fait que l'entendre et ne la chante pas.

Les enfants prennent aisément les Pilules de Colby.



LE DÉJEUNER À LA FERME.





CHAPELLE MORTUAIRE DE NAPOLEON III A CHISLEHURST.



L'IDEAL ET LA REALITE

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 5 FEVRIER 1874

LE RESULTAT.

Nous publions aujourd'hui la liste des candidats sortis vainqueurs de la lutte électorale. Nous ne donnons pas cette liste comme absolument exacte, nous avouons au contraire qu'il nous est impossible de nous reconnaître à travers les classifications contradictoires des divers journaux. Ce qui est certain, c'est que le ministère Mackenzie aura une forte majorité.

Remettant à un autre jour les commentaires que suggère naturellement la position nouvelle faite à notre province par ce résultat, nous nous contentons en ce moment de reproduire l'opinion de quelques journaux.

Citons d'abord la *Minerve*:

Nous pouvons aujourd'hui féliciter le parti conservateur du courage et de l'énergie qu'il a déployés dans la lutte qui vient de finir. Conserver son terrain, ne rien perdre de sa force; c'était une entreprise héroïque, si l'on considère les circonstances défavorables dans lesquelles la bataille s'est engagée pour nos amis, et nous ne sommes pas surpris de voir que l'issue a désappointé nos jacobins et nos démocrates de toutes nuances.

Les élections nous ont été imposées pendant la session du parlement local, alors que la plupart de nos chefs politiques ne pouvaient quitter leur poste. Ah! si nos ministres ne s'étaient pas montrés aussi rigides observateurs de leur devoir, s'ils avaient dit comme ceux d'Ontario: "le parti avant l'intérêt du pays," et avaient ajourné le parlement, nous comptions plusieurs succès de plus. Ni M. Laflamme, ni M. Jetté n'auraient siégé à Ottawa.

Pendant ces dernières années, l'hypocrisie a été l'arme la plus puissante employée contre nous. Pendant que nous luttons franchement à visage découvert, nous avons eu à nous défendre contre les attaques d'ennemis perfides, caches et déguisés, mais aujourd'hui l'hypocrisie n'est plus possible, elle a fait son temps, et nos adversaires sont forcés de se montrer tels qu'ils sont, avec leurs aspirations et leurs tendances anti-nationales.

Ils sont connus, donc ils sont perdus. Nous pouvons arriver à cette conclusion sans hésitation, sans plus de raisonnement, car tout le parti conservateur va se réveiller pour combattre et écraser comme autrefois ceux qui ont voulu et veulent encore le doter de l'annexion, du libéralisme et perpétuer dans nos rangs la division qu'ils y ont semée.

Puis le *National*:

Quarante-deux élections sont encore à faire: trente dans Ontario, Québec et les Provinces d'en bas, et dix pour Manitoba et la Colombie Anglaise. Les autres élections, terminées jusqu'ici, donnent au ministère une majorité de quatre-vingt-deux voix, en sorte que, supposant même par impossible que les élections qui ne sont pas terminées fussent toutes en faveur de l'opposition, le gouvernement serait sûr d'une majorité de quarante voix. Nous faisons, comme de raison, une supposition purement gratuite; car sur les 42 élections non terminées, trente au moins seront favorables au ministère.

Le Bas-Canada a noblement fait son devoir; les hommes qui nous représentent dans le gouvernement vont être soutenus par une telle majorité qu'ils auront auprès de leurs collègues des autres provinces le poids et l'influence politiques nécessaires pour faire respecter nos droits.

Le *Nouveau-Monde* n'est pas aussi explicite; il constate, voilà tout.

La lutte électorale qui achève, dit-il, paraît avoir été caractérisée par une vigueur vraiment extraordinaire. En de nombreux comtés la majorité est extrêmement faible et dénote un acharnement sans exemple. Le nombre des votes enregistrés est beaucoup plus considérable qu'à aucune élection précédente. Ainsi dans la Province de Québec, nous voyons M. Abbott élu par 9 voix, M. Baby par 44, M. Hurteau par 49, M. Prévost par 54, M. Mousseau par 43, M. Rouleau par 21, M. Fréchette par 83.

Mais c'est dans Ontario particulièrement que la lutte a été ardente. Sur 88 comtés, il n'y avait eu que 13 élections par acclamation. Nous y voyons Sir John A. Macdonald élu par 36 à Kingston, l'hon. J. H. Cameron à Cardwell par 31, M. Hagar à Prescott par 14, M. Smith à Peel par 22, M. Buel à Brockville par 42, M. Suider dans North Gray par 63, M. Chisholm à Halton par 5, M. White dans East Hastings par 86, M. Stephenson dans Kent par 60, M. Jones dans North Leeds par 2, M. Walker à London par 60, M. Wilson dans East Middlesex par 29, M. Plumb à Niagara par 30, M. McCallum à Monk par 25, M. Gordon dans Ontario-Nord par 50, M. Blackburn dans Russell par 67, M. McDougall dans South Renfrew par 70, M. McQuade dans Victoria-Sud par 71, M. Higginbotham dans North-Wellington par 8.

Néanmoins, la paix paraît n'avoir été troublée nulle part, excepté à Kingston, où dans l'excitation du moment et à la clôture des polls, Sir John A. Macdonald a été assailli de glaçons par la foule hostile qui regardait passer le cortège triomphant.

L'*Evénement* constate avec bonheur le triomphe des libéraux. Le *Canadien* et les autres journaux conservateurs prétendent que la Province de Québec se trouve dans une position fautive, que nos voisins d'Ontario seront désormais rois et maîtres; ils en donnent pour première preuve l'élévation de M. Brown au Sénat et le remplacement de M. Chauveau par M. Christie à la présidence du Sénat.

O. D.

CHRONIQUE.

Il y a des gens à Ottawa qui ont une singulière manière de décider une lutte électorale. Trois candidats sont sur les rangs: MM. Carrier, Aumont, deux conservateurs, et

M. St. Jean, libéral. Un des amis politiques de ce dernier va trouver les deux autres et leur fait cette proposition: "Nous mettrons trois bulletins dans un chapeau. Celui des trois candidats qui retirera le bulletin marqué d'une certaine façon, se retirera de la lutte."

C'est un procédé emprunté à la chanson du *Petit navire* qui n'avait jamais navigué. Vous vous rappelez le couplet:

"Le plus jeune mis sa main dans l'urne
Pour savoir qui...qu'il...
Qui serait croqué."

On a refusé d'adopter le moyen qui, dans certains cas, ferait tomber le mandat entre les mains d'un imbécile et supprimerait le rôle du peuple souverain.

Les brefs d'élection des députés à la Chambre locale ont été émanés pour les places et aux dates suivantes:—Yamaska et Montréal-Centre, 21 février; Montmorency, Drummond et Arthabaska, 23 février; Québec-Est et Charlevoix, 24 février.

C'est le règne des poursuites criminelles pour libelle dans la province d'Ontario. M. Wilkes poursuit le *Mail*; le *Mail* poursuit l'hon. M. MacKenzie qui a dit dans son discours d'Hamilton que cette feuille était en banqueroute; M. O'Donohue poursuit M. Donovan qui l'a accusé de trahison.

Les deux candidats dans le comté de Joliette ont eu l'heureuse idée de signer le compromis suivant:

Nous, soussignés, nous engageons d'observer les lois actuellement en force contre la corruption électorale; à ne point donner de boisons fortes aux électeurs de ce comté, soit le jour de la nomination, soit le jour de la votation ou en aucun autre temps pendant l'élection, de n'avoir aucune maison d'entretien pour la réception des électeurs durant ce temps ni de permettre à nos amis en leur nom, ou au nôtre, de le faire, voulant que les électeurs donnent leurs suffrages librement et consciencieusement, sans être en aucune façon influencés par les menées corruptrices.

Donné à Joliette le 16 janvier 1874.

(Signé)

G. BABY.

A. BEAUPRE.

La nomination des candidats pour le comté de Beauharnois paraît avoir été une affaire assez grotesque, si nous en jugeons par le compte-rendu qu'en donne le journal de la localité.

Pour se justifier des accusations portées par M. Girouard contre lui, M. Robillard se mit à lire des lettres qu'il avait reçues de son adversaire.

"M. Girouard, dit l'*Echo de Beauharnois*, qui est derrière lui le corrige et M. Robillard se retourne et lui applique un coup de poing sur la joue gauche.

"Un grand tumulte se fait alors dans l'assemblée, puis le silence est rétabli et M. Robillard continue."

Il est rumeur en ville que Lord Dufferin vient d'envoyer au gouvernement impérial sa démission comme Gouverneur-Général du Canada.

Nous ne savons jusqu'à quel point cette rumeur est fondée.

L'île du Prince-Edouard se trouve actuellement dans une singulière impasse, en ce que, paraît-il, d'après certains légistes, cette colonie ne peut prendre part aux élections générales qui se font actuellement par toute la Puissance. Aux termes de son admission dans la Confédération, les premières élections pour le parlement fédéral devaient se faire d'après la loi électorale en force dans l'île, mais cette disposition n'allait pas plus loin, vu qu'il était alors entendu qu'une loi générale applicable à toutes les provinces serait passée avant de nouvelles élections par le parlement de la Puissance, mais cette loi n'a pas été passée et l'île se trouve en conséquence dépourvue des moyens de faire la présente élection.

Cependant, nous lisons à ce sujet dans le *Patriot*, journal de l'hon. M. Laird, le secrétaire d'Etat:

"Nous sommes heureux d'apprendre qu'il n'y a pas de danger que l'île du Prince-Edouard perde sa représentation au parlement fédéral. Le Ministre de la Justice, l'hon. M. Dorn, donne comme son opinion que les élections ici doivent avoir lieu comme celles de l'été dernier. La chose ne souffre pas de difficulté."

Une dépêche d'Halifax mandate au *Mail*, de Toronto, en date du 21, que le gouvernement de Terre-Neuve a été défait et que M. Carter, qui est favorable à l'union avec le Canada, a été appelé à former un nouveau cabinet.

On lit dans le *Nouveau-Monde*:

Nous publions dans le cours de la semaine prochaine un mémoire de M. Louis Riel sur les événements de la Rivière-Rouge et la part qu'il y a prise.

C'est un document du plus haut intérêt qui couvrira plus d'une page du *Nouveau-Monde*.

Les élections font naître une foule d'expressions nouvelles. En voici une qui nous a frappés. *Geler un électeur*; c'est lui donner des fonds pour l'empêcher de voter. Est-ce assez pittoresque, est-ce assez couleur locale?

Dans certaine paroisse un médecin a appliqué le principe inverse pour arriver au même but. Un électeur souffrait d'une légère indisposition, lorsqu'un cabaleur s'en vint

trouver le médecin et lui dit: Vous connaissez Baptiste, Chose; allez le voir et faites-le suer.

Le médecin administra un sudorifique violent à ce malheureux électeur, qui, baigné dans une abondante transpiration, fut cloué au logis jusqu'à la votation.

Ne quittons pas le sujet des élections sans rapporter un bon mot échappé à un de nos amis.

On parlait des contestations électorales et des causes pour lesquelles une élection pourrait être invalidée.

—C'est étonnant, dit notre ami, la seule nullité qui n'invalidé pas une élection, c'est celle de l'élu.

M. McGreevy est devenu l'entrepreneur du chemin de fer de la Rive Nord, les capitalistes américains lui ayant transféré leur contrat. On assure que les travaux vont être poursuivis avec la plus grande nativité.

Une dépêche de Londres au *Globe* de Toronto annonce que M. G. N. Jamot de Toronto a été créé évêque du Sault Ste. Marie, et que le R. P. Crinnon, vicaire-général de London, a été fait évêque d'Hamilton, à la place de Mgr. Farrell, décédé.

LES RUINES

DE

MON COUVENT

PAR

M. LÉON BESSY.

(Suite.)

A nos heures de récréation, nous cultivions, Adèle et moi, le petit jardin de la maison de mon oncle. Adèle était pour moi la sœur la plus tendre, et elle cherchait tous les moyens de me rendre heureux. Chaque jour, dans l'après-midi, nous arrosions les fleurs; puis nous nous mettions à la poursuite des papillons. Quand nous pouvions en attraper quelqu'un, nous admirions un instant ses brillantes couleurs; mais, pleins de compassion pour le pauvre captif, nous le rendions bientôt à la liberté.

Le dimanche matin nous faisons des bouquets pour les offrir au père d'Adèle. Celle-ci m'avait demandé de lui enseigner le langage des fleurs. Peu de jours nous suffirent pour apprendre la signification des diverses plantes. Nous nous bornâmes d'abord à exprimer une seule pensée au moyen d'une simple fleur; ensuite, nous essayâmes d'assembler plusieurs idées; et enfin, nous en vinmes à composer de très-gros bouquets, qui étaient comme une lettre dont la première ligne partait de la fleur ou de la feuille placée au bas. La lettre tournait en spirale et se terminait par la fleur supérieure, qui était tantôt l'homme et tantôt la pensée dominante. De cette manière nous réussîmes à nous faire une langue muette que nous seuls comprenions, et nous n'avions pas à craindre que le vent dérobat un seul mot de cette correspondance pleine de charme.

De tous les plaisirs innocents de mon enfance, aucun n'a laissé dans mon cœur des traces plus profondes que ces heures délicieuses passées dans le jardin de mon second père, jardin que nous avions converti, Adèle et moi, en un véritable parterre. Parler sans ouvrir les lèvres et sans même avoir besoin d'un regard, était pour moi un bonheur indicible, car j'étais naturellement enclin au silence. Il m'en coûtait de dire un mot, et le verbiage de mes camarades me causait un insupportable ennui. Je trouvais que le don de la parole, le plus précieux que l'homme ait reçu du Créateur, ne doit pas être inutilement prodigué. Je l'employais à m'entretenir avec moi-même. Ces conversations intérieures; où l'âme et le cœur se parlent et se répondent tour à tour, me semblaient le plus noble usage de la parole humaine. En vain essaierais-je de confier au papier quelques-uns de ces soliloques intimes et variés à l'infini; il me faudrait pour cela tremper ma plume dans les couleurs de l'aurore, à la fois si suaves et si fugitives. Adèle disait de moi en souriant, que l'emblème de mon existence était la rose blanche, dont on a fait le symbole du silence. De mon côté j'exprimais les plus nobles qualités de la jeune fille au moyen de la sensitive et de la violette blanche, qui marquent la pudeur et la candeur.

Le matin je lui offrais une jonquille et quelques brins de centauree, pour lui manifester mon désir de la voir heureuse. Elle me répondait ordinairement par une petite branche de murier blanc, emblème de la science à laquelle je devais aspirer. Je me mettais aussitôt à l'étude, et la branche de murier était pour moi le plus puissant aiguillon.

Adèle se fâchait quand elle me voyait cueillir une sensitive. Elle passait quelquefois des heures entières à examiner cette plante, et elle prétendait avoir découvert en elle des propriétés supérieures à la vie végétale. Elle s'en approchait sur la pointe des pieds, et me la montrait du doigt, fraîche, verdoyante, les feuilles entièrement étalées, et se balançant gracieusement sur sa tige. Mais si le soleil venait à se voiler, nous remarquions aussitôt en elle un léger frémissement. Et si, par hasard, un fourmi se promenait alors sur ses feuilles, la plante, comme effrayée, les repliait soudain, et, l'alarme passant de branche en branche, la tige elle-même se penchait tristement vers la terre. A cette vue, Adèle ne pouvait s'empêcher de soupirer. Elle me faisait promettre de ne jamais porter la main sur une plante si délicate, si tendre, et qui, selon elle, était douée de sentiment. Dans la saison des fleurs, elle préférait que je lui offrisse, comme salut du matin, un alléluia. Un jour nous nous levâmes de très-bonne heure, uniquement pour voir une de ces plantes étendre ses feuilles, relever ses fleurs et ouvrir ses corolles aux premiers rayons du soleil. Je trouvais que le

